



## LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

## ARRETE

**Article 1** : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 69MCF0124 (référence GALAXIE 4352) – UFR Sciences et Techniques  
Profil : Neurobiologie et Neurophysiologie de l'Insecte

est constitué ainsi qu'il suit :

### Membres internes

**Président :**

**M. Stéphane MORTAUD, Professeur**

**Vice-président :**

**M. Steeve THANY , Professeur**

Mme Anabelle CESARO, Maître de Conférences

M. Daniel AUGUIN, Maître de Conférences

Mme Chantal PICHON, Professeure

Mme Séverine MORISSET-LOPEZ, Chargée de Recherche

### Membres externes

M. Guy MENSAH, Professeur  
(Université de Strasbourg)

Mme Anne-Sophie DARMAILLACQ, Maître de  
Conférences (Université Caen Normandie)

Mme Michèle CROZATIER, Directrice de Recherche  
(CNRS Toulouse)

M. Cédric NEVEU, Directeur de Recherche  
(INRA Nouzilly)

Mme Laurence MURILLO , Maître de Conférences  
(Université de La Rochelle)

Mme Stéphanie DAUMAS, Maître de Conférences  
(UPMC)

**Article 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 10 décembre 2018

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND